

Descriptif

Bourses de Mobilité Sortante de Saint-Etienne School of Economics (SE²) Mobility Scholarship

Saint-Etienne School of Economics (SE²) de l'Université Jean Monnet invite ses étudiants à candidater aux **bourses de Mobilité Sortante**. Ce Dispositif d'Attractivité est à destination des étudiants de L3, M1 ou M2 de l'école d'économie (SE²) qui souhaitent partir en mobilité (Erasmus, Partenariat inter-universités, autres dispositifs). Les bourses sont attribuées sur critère d'excellence académique.

Bourse de mobilité sortante (MS)

Montant attribué pour la bourse de Mobilité Sortante : 1 500 à 3000 euros / an
Nombre de bourses à attribuer en 2022-2023 : 4

Critères d'attribution

- Excellence académique
- Priorité aux co-diplomations et partenariats privilégiés de l'école d'économie

Critère d'éligibilité

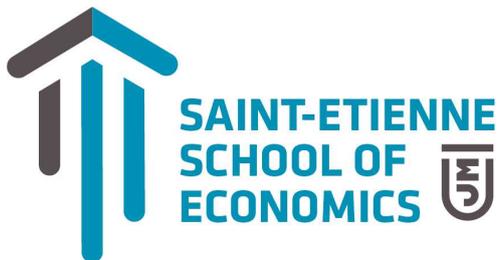
- Dossier de candidature complet
- Être étudiant de l'un des programmes de formation de l'école d'économie (SE²)
- Avoir été accepté dans un programme d'échange international pour aller étudier dans une université étrangère

Pièces exigées dans le dossier

- ✓ Formulaire de candidature **Bourse de Mobilité Sortante SE² 2022** ;
- ✓ Curriculum Vitae à jour ;
- ✓ Copie d'une pièce d'identité en cours de validité avec photo ;
- ✓ Attestation du niveau d'anglais (Résultat aux tests internationaux standards d'anglais ou, à défaut, rédaction de la lettre de motivation en anglais) ;
- ✓ Attestation d'acceptation dans un programme étranger ;
- ✓ Lettre de motivation ou formulaire présentant le projet de l'étudiant

Modalité de dépôt des candidatures

- Compiler l'ensemble des documents en un seul fichier pdf intitulé : 2022MS_VOTRENOM_VOTREPRENOM.pdf.
- Envoyer le fichier pdf par mail à l'adresse Econ.Scholarships@univ-st-etienne.fr



Calendrier

- Date limite envoi du dossier de candidature (fichier pdf) : Lundi 30 mai 2022 minuit, délai de rigueur
- Réunion de la Commission : Jeudi 9 juin 2022
- Notification de sélection des candidatures : Lundi 13 juin 2022
- Début du versement de la bourse : Septembre 2022
- Fin du versement de la bourse : Juin 2023

Conditions de versement des Bourses de Mobilité Sortante

- Fournir : Résultat de la commission de recrutement, certificat de scolarité, RIB, Fiche de renseignements
- Bourse cumulable avec d'autres aides financières à la mobilité

Contact : Econ.Scholarships@univ-st-etienne.fr